



REPUBLIQUE D'HAÏTI

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL (MARNDR)

Projet de Transfert de Technologies aux Agriculteurs du Nord et du Nord-est (PTTA)

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE D'ELABORER UN MANUEL DE PROCEDURES DE CONTROLE DE LA QUALITE DES SEMENCES

1. CONTEXTE

La République d'Haïti a bénéficié, à travers l'accord de don 2562/GR-HA, d'un financement des bailleurs de fonds (GAFSP, BID) pour la réalisation du Projet de Transfert de Technologie aux Petits Agriculteurs de la région Nord (PTTA) en vue de contribuer à une amélioration durable des revenus agricoles et de la sécurité Alimentaire dans la Région Nord.

Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) est l'Organisme d'exécution, via une Unité d'Exécution. Il prévoit dans le cadre de ce projet de fournir des appuis financiers directs aux agriculteurs (incitations) des départements du Nord et Nord-est, et de renforcer la fonction de régulation et de contrôle par le Ministère de l'Agriculture, spécialement le Service National Semencier (SNS), du sous secteur des semences.

Afin de permettre au SNS de jouer pleinement son rôle et de manière efficace, il s'avère nécessaire pour le Ministère de l'Agriculture de procéder à l'élaboration d'un manuel de procédures de contrôle de la qualité des semences. Cette mission sera confiée à un consultant qui sera recruté dans le cadre des présents Termes de Référence.

2. OBJECTIF DE LA CONSULTATION

L'objectif de la présente consultation est de doter le Service National Semencier d'un manuel de procédures qui formalise les principaux principes et règles devant permettre d'assurer la qualité des semences à tous les niveaux.

3. PRODUITS A REMETTRE

Le consultant devra remettre un manuel des procédures de contrôle de la qualité des semences définissant entre autres:

- les modes opératoires relatifs à l'échantillonnage, les méthodes d'analyse et la certification des semences
- les points à prendre en compte pour l'examen de la qualité des semences ;
- les procédures techniques permettant d'effectuer les contrôles
- les systèmes de gestion du laboratoire et l'organisation mise en place pour assurer la qualité des tests
- les rôles et responsabilités des différents organes et membres du personnel;
- les activités techniques liées à l'utilisation des équipements ou la manipulation de matériel
- les normes minimales de qualité à respecter,
- les méthodes de certification (variétale, technologique et sanitaire)
- les règlements à arrêter par le Ministère de l'Agriculture en relation avec ces différents éléments

Le consultant devra présenter une version préliminaire de ce manuel pour commentaires de l'Unité d'Exécution du PTTA, du SNS et de la BID. La version préliminaire devra être révisée en fonction des commentaires produits et la version finale devra être soumise après incorporation des modifications demandées au Consultant.

4. METHODOLOGIE

A titre indicatif, la démarche méthodologique suivra les étapes suivantes :

- Exploiter les documents fournis par le Projet et le Service National Semencier du MARNDR;
- Interviewer les membres de l'Unité d'exécution du projet, les responsables du SNS, d'autres cadres du Ministère et des spécialistes de la filière semencière;
- Mettre à contribution des connaissances propres du Consultant en la matière et compléter le travail par d'autres recherches documentaires ;
- Rédiger un manuel des procédures (version provisoire) qui tienne compte des réalités du sous secteur semencier et le soumettre au MARNDR et à la BID pour remarques et suggestions

- Rédiger la version finale du manuel

5. DUREE ET DEROULEMENT DE LA CONSULTATION

La durée prévue pour la mission est de quarante (40) jours ouvrables (8 semaines), à compter de la date de signature du contrat avec le consultant.

Le Consultant travaillera sous l'autorité du Coordonnateur du projet de Transfert de Technologies aux Agriculteurs (PTTA) et la supervision directe du Directeur du SNS.

6. ECHEANCIER DES PAIEMENTS

Produits	Echéance	Paiement
Avance de démarrage	5 jours après signature du contrat	30%
Rapport préliminaire	35 jours après signature du contrat	30%
Rapport final	45 jours après réception des commentaires	40% après approbation par le MARNDR

7. PROFIL DU CONSULTANT

Le consultant recherché doit répondre au profil ci-après :

- Etre titulaire d'au moins un diplôme universitaire en agronomie, agroéconomie, sciences naturelles ou dans des disciplines connexes;
- Avoir une connaissance approfondie dans le domaine du contrôle et de la certification de la qualité des semences
- Avoir au moins 3 expériences similaires de rédaction de manuel de procédures de contrôle de la qualité des semences
- Avoir une expérience dans la rédaction de projets de textes de lois ou de règlements
- Avoir une bonne capacité rédactionnelle
- Avoir une bonne maîtrise du français écrit et parlé

Le recrutement se fera selon la méthode de sélection fondée sur les qualifications des consultants (QC). Une demande de proposition sera adressée à des consultants qui présenteront leur CV et une proposition méthodologique incluant l'offre technique et financière. Une fois le ou les consultants sélectionnés sur la base de l'analyse de leur CV, d'un entretien et de la note méthodologique, l'unité d'exécution négociera les honoraires proposés avec le ou les consultants.